

Bonjour,

je suis une internautes française et voici mes réponses à la consultation sur la neutralité d'internet. Je tiens à dire que je suis de plus en plus inquiète quant à nos libertés sur internet avec les lois qui sont votées en France et le rapport Gallo adopté récemment.

(1) Je pense qu'il existe déjà un problème de neutralité en Europe. Ce ne sont que les débuts donc pas extrêmement visibles mais je peux déjà citer l'interdiction d'utiliser la voix sur IP sur les réseaux mobiles car leur faisant plus ou moins de la concurrence. Aussi, plus récemment, le fournisseur d'accès français Free a bridé le réseau pour les sites de streaming et de direct download.

Ce qui pour moi reste le plus préoccupant est la possibilité de plus en plus réelle que certains sites tels que Google paient les fournisseurs d'accès afin d'avoir plus de bande passante.

Pour ce qui est de la concurrence entre les réseaux mobiles, je ne pense pas un seul instant que cela puisse suffir sachant qu'en France, les trois grands opérateurs se sont entendus sur les tarifs et services.

(2) A l'avenir, je crains que chaque fournisseur d'accès procède à des accords avec des sites et que l'on en vienne à choisir son fournisseur d'accès parce que donnant accès à Google, Twitter, Facebook....

Bien entendu que cela pourrait se répercuter sur toute la chaîne internet. Il suffit que quelques accords soient passés pour qu'ils fleurissent de partout. Déjà certains sites ne peuvent apparaître sur Google à cause de problèmes publicitaires.

(5) Je ne vois pas pourquoi les fournisseurs d'accès ne feraient pas preuve de transparence quand il s'agit aussi de décongestionner le réseau. Il s'agit dans tous les cas d'un choix plus ou moins pertinent. Les internautes devraient dans tous les cas savoir si leur ligne est bridée à certains horaires ou qu'ils n'ont pas accès à des protocoles pour ne pas surcharger le réseau.

(6) Je ne pense pas que la neutralité du réseau soit identique pour les fixes que pour les mobiles. Cependant, les réseaux mobiles abusent de ce fait à des raisons commerciales et en aucun cas pour ne pas charger le réseau. Il est incompréhensible que la voix sur ip soit empêchée sur les réseaux mobiles alors que dans le même temps on voit fleurir les forfaits avec télévision illimitée ce qui consomme beaucoup plus de bande passante que la voix sur ip.

(7) Déjà évoqué précédemment, les fournisseurs de contenus essaient déjà d'être prioritaires en payant les fournisseurs d'accès. Il y a eu récemment l'accord entre AT&T et Google aux Etats-Unis et il semble que les fournisseurs d'accès au Royaume-Uni sont prêts à faire de même. Ceci affecte tout internet puisque les fournisseurs de contenus qui n'auront pas d'accord risquent de voir leur trafic baisser et ils pourraient disparaître s'ils ne reçoivent plus assez d'argent avec la publicité.

(8) Je pense que la neutralité du réseau a comme grand principe que tout le monde peut accéder au même contenu, aux mêmes services quel que soit son fournisseur d'accès. Les accords bipartites provoqueraient à long terme un internet à plusieurs vitesses.

(9) Les codes de conduite ne sont pas toujours respectés. Je pense que le seul moyen de préserver la neutralité d'internet et d'empêcher ces accords de voir le jour.

(15) La liberté d'expression et la diversité culturelle sont malmenées sur internet. Pour la liberté d'expression, il s'agit surtout des gouvernements en place qui essaient de la museler. En France, des personnes sont placées en garde à vue pour un simple commentaire à la fin d'un article ! Les politiques essaient de contrôler la liberté d'expression en rendant les hébergeurs de contenu responsables comme en Italie avec Youtube. Ceci provoquerait le filtrage des contenus avant même leur publication en ligne. De plus ceci est technologiquement impossible pour des sites tels que Youtube vu le nombre de vidéos postées chaque heure.

Pour la diversité culturelle, elle est attaquée entre autres par les grandes maisons de disque. Ceux-ci profitent de leur position dominante pour empêcher toute initiative qui serait contrevenue. De plus, il devient de plus en plus difficile de créer du contenu culturel avec les restrictions toujours plus importantes imposées par les politiques.

Christel Berthelot